



HAL
open science

L'homme et les animaux fossiles de l'époque quaternaire dans la Côte d'Or

M. Collot

► **To cite this version:**

M. Collot. L'homme et les animaux fossiles de l'époque quaternaire dans la Côte d'Or. Revue bourguignonne de l'Enseignement supérieur, 1891, 3, pp.1-21. halshs-01187370

HAL Id: halshs-01187370

<https://shs.hal.science/halshs-01187370>

Submitted on 26 Aug 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INSTITUT
DE
PALÉONTOLOGIE
HUMAINE
PARIS

Don de M^r H. BREUIL
Montferrand
T. Montferrand

L'HOMME *Ouvrage*

ET LES

ANIMAUX FOSSILES

DE L'ÉPOQUE QUATERNAIRE

DANS LA COTE-D'OR

PAR

M. COLLOT



DIJON

LIBRAIRIE LAMARCHE
Place Saint-Etienne

LIBRAIRIE DAMIDOT
Place d'Armes

PARIS

LIBRAIRIE A. ROUSSEAU

14, rue Soufflot,

1891

1891
ex
P. 131.





Don de M^r H. BREUIL

L'HOMME

ET LES

ANIMAUX FOSSILES

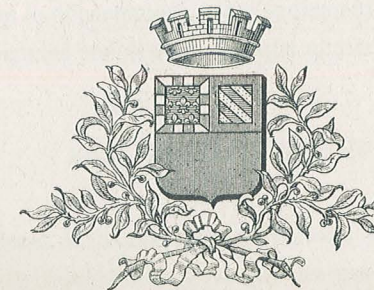
DE L'ÉPOQUE QUATERNAIRE

DANS LA COTE-D'OR

PAR

M. COLLOT

(Extrait de la *Revue bourguignonne de l'Enseignement supérieur*, année 1891, n° 3.)



DIJON

LIBRAIRIE LAMARCHE
Place Saint-Etienne

LIBRAIRIE DAMIDOT
Place d'Armes

PARIS

LIBRAIRIE A. ROUSSEAU
14, rue Soufflot,

1891





L'HOMME

ET

LES ANIMAUX FOSSILES

DE L'ÉPOQUE QUATERNAIRE

DANS LA COTE-D'OR

Mon intention n'est pas ici de passer en revue tous les faits déjà constatés dans le département, mais seulement de m'occuper des trouvailles récentes concernant l'époque quaternaire.

ABRI DE SAINT-AUBIN

Dans le courant de l'année 1890, M. Durand, professeur à l'école d'agriculture de Beaune, m'apprit que des ossements quaternaires avaient été découverts à Saint-Aubin, près Chagny, par M. Vasselon, vigneron dans cette commune.

Je me suis rendu à plusieurs reprises à Saint-Aubin; j'ai pu, grâce à l'obligeance du propriétaire, étudier les ossements extraits de sa vigne et l'emplacement d'où ils ont été retirés. J'ai constaté qu'il y avait là des restes d'animaux nombreux appartenant à des espèces variées, que des silex taillés y étaient mêlés en abondance. L'ensemble de la faune indique d'ailleurs une époque assez reculée de la période quaternaire.

Aussi ai-je cru bon de faire connaître avec quelques détails cette station préhistorique, en commençant par l'étude de la faune, dont les restes sont malheureusement très brisés.

HOMME

Une molaire à cinq pointes.

On verra plus loin que si l'homme a laissé peu de débris de sa personne, les restes de son industrie sont néanmoins très abondants à Saint-Aubin.

Rongeurs. — LEPUS

Une mâchoire inférieure droite, de la taille du lièvre *L. timidus*. L'ensemble des 4 premières molaires occupe une longueur de 13^{mm}.

CASTOR

Une avant-dernière molaire supérieure droite.

Carnivores. — FELIS SPELOEA

Les restes de cet animal que j'ai remarqués sont les suivants :

1° Une canine plus effilée, plus longue, un peu plus comprimée que celles d'un ours. Elle porte longitudinalement, en arrière, une légère arête et sur le côté deux sillons peu profonds. La longueur de la partie couverte d'émail est de 52^{mm}. J'ai mesuré sur un lion 48^{mm}, sur un tigre 38^{mm}.

2° Une carnassière supérieure droite. Le lobe postérieur a son bord horizontal un peu ondulé et est largement séparé du lobe moyen. Ces caractères montrent qu'on a affaire à un chat et non à une hyène. L'aspect du talon situé au côté interne, en avant, confirme cette détermination. Il n'est pas relevé en denticule distinct comme celui des hyènes. Il est toutefois assez détaché, de façon que la dent vue par dessus présente comme un étrangle-

ment à sa partie moyenne. Sous ce rapport, la dent ressemble à une dent de tigre mieux qu'à une dent de lion. La dent de Saint-Aubin s'écarte de la forme des carnassières de tigre et surtout de lion par l'existence d'une crête transversale qui descend du denticule antérieur vers le talon, tandis que dans le lion, le talon un peu moins distinct, est plutôt rattaché au lobe moyen de la dent par une crête qui se dirige de la pointe de celui-ci obliquement en avant et en dedans.

Si par sa forme la carnassière de Saint-Aubin rappelle plus le tigre que le lion, par ses dimensions elle se rapproche plus de celui-ci que du premier. Les longueurs d'avant en arrière mesurées par moi sont : tigre 30^{mm}, lion 33^{mm}, dent de Saint-Aubin 40^{mm}. Ces longueurs concordent avec celles données par Marcel de Serres pour *Felis leo* 34^{mm} et *Felis spelœa* 39^{mm}.

HYOENA SPELOEA

1° Carnassière supérieure droite, longue de 40^{mm}. Des carnassières de *H. spelœa* de Fouvent (Haute-Saône) m'ont donné 37 à 42^{mm}. Lobe antérieur, moins fort proportionnellement aux autres, que dans l'hyène rayée vivante. Lobe postérieur très développé, fortement déclive en arrière. La crête longitudinale de la dent se recourbe en dehors. Le talon situé antérieurement, en dedans, est très saillant, très distinct du reste de la dent, terminé par une petite crête en croissant.

2° Carnassière inférieure droite, longueur 33^{mm}. Par ses fortes dimensions, par la faible distance du lobe au talon, cette dent se rapporte à *H. spelœa*, bien que les tubercules qui se trouvent entre le lobe et le talon rappellent *H. intermedia*. Elle est conforme aux échantillons de Fouvent.

3° Incisives, canines, isolées.

4° Deuxième (axis) et 3° vertèbres cervicales.

MELES TAXUS

Des canines isolées paraissent se rapporter au blaireau.

CANIS LUPUS

Le loup est représenté par divers débris.

1° Une mâchoire inférieure longue de 165^{mm} identique par là à celle d'un loup tué dans la Côte-d'Or, avec plusieurs dents en place, notamment les deux tuberculeuses.

2° Fragment de mâchoire contenant la carnassière supérieure et la prémolaire qui les précède.

3° Fragment de mâchoire inférieure avec la carnassière et une tuberculeuse.

4° Canines séparées. Os du pénis.

CANIS VULPES

1° Carnassière avec les deux dents précédentes engagées dans un maxillaire inférieur brisé : collection Durand.

2° Canine effilée dont la racine n'est guère plus longue que la couronne émaillée, soit 18^{mm}. Des renards actuels m'ont donné pour cette longueur 17 à 21^{mm}.

Un humérus paraît provenir d'un petit renard.

URSUS SPELOEUS

Un grand nombre d'individus de cette espèce ont laissé leurs débris dans la terre de Saint-Aubin : phalanges et autres os des pattes, incisives, canines, molaires, sont à foison. Des fémurs, des vertèbres, des portions de bassins, de mâchoires, des molaires de lait, se rencontrent aussi. Longueur d'une dernière molaire supérieure 48^{mm}. Si les diverses parties énumérées ci-dessus pouvaient laisser un doute sur l'attribution spécifique, la vue d'un crâne défoncé, mais dont les arcades zygomatiques et le front sont bien conservés, le lèveraient. Le front présente très net le bombement caractéristique de l'espèce.

Proboscidiens. — ELEPHAS PRIMIGENIUS : MAMMOUTH.

Portion de tête avec une paire de molaires et les alvéoles des défenses. La surface triturante des molaires est un peu étroite 67^{mm}, sur une longueur de 12 à 13^{cm}. L'ouverture des alvéoles des défenses a 130 sur 150^{mm}.

Des portions de défenses ont été trouvées. L'une d'elles, avec une longueur de 79^{cm} et un diamètre de 9^{cm}, reposait sur un foyer et a conservé des charbons et des débris de silex collés par dessous. Une autre a été trouvée encore plus haut.

Divers débris de molaires ont aussi été trouvés.

Jumentés. — RHINOCEROS (TICRHORHINUS?)

Une molaire inférieure.

EQUUS CABALLUS

Le cheval, sans fournir un amoncellement de débris comparable à celui de Solutré près Mâcon, a laissé des dents en très grand nombre et des ossements abondants à Saint-Aubin. Les dimensions des dents sont sensiblement les mêmes que celles des chevaux actuels que j'ai mesurées : 25 à 30^{mm} pour la longueur, d'avant en arrière des molaires supérieures ordinaires et 39^{mm} pour la 4^{re}. Le dessin de l'émail est pareil aussi. Tout au plus peut-on trouver une bilobation un peu moins accusée des colonnettes externes de la dent.

Quelques incisives de lait se trouvent dans le nombre.

Ruminants. — CERVUS ELAPHUS

Bois de taille médiocre, avec deux andouillers basilaires. Il existe des molaires de cerf de mêmes dimensions (23^{mm} de long) que celles du cerf commun. Un astragale de 46^{mm} de long peut appartenir à cette espèce ou à la suivante.

CERVUS TARANDUS. — Fig. 1.

Bois à peu près lisse, formé d'un merrain flexueux, dessinant en arrière d'abord une courte concavité, puis une longue convexité. Il n'y a pas de couronne de pierrures et le maître andouiller, qui se détachait de la base du bois, est cassé dès sa naissance, mais le deuxième maître andouiller existe encore. Il se détache à angle droit du côté opposé à la petite concavité, puis se courbe légèrement vers le bas. Longueur subsistante (*e b*) de cet andouiller, augmentée de la largeur du merrain d'où il se détache, 155^{mm}. L'empaumure est nettement aplatie. Le merrain, vers la base, a une forme ovale (fig. 1, γ) dont 36 et 23^{mm} sont les diamètres, la plus grande épaisseur étant en arrière. Vers le milieu de la longueur, le merrain est arrondi sur une face et aplati sur l'autre (fig. 1, β) la plus grande largeur y est de 28^{mm}. La longueur totale actuelle (*a d*) de la perche est de 375^{mm}, mais sa partie supérieure manque.

CERVUS sp.

Il y a à Saint-Aubin un cerf plus petit que notre cerf élaphe et plus grand que le chevreuil. Les dimensions suivantes comparées à celles des mêmes organes chez le cerf ordinaire en donneront une idée.

	Saint-Aubin.	Elaphe.	Daim.
Deuxième molaire inférieure (prémolaire),	43 ^{mm}	17	12
Troisième molaire inférieure	15	18	13
Dernière molaire inférieure.	23	30	22
Molaire supérieure	18 à 20	23 à 25	18 à 19

Serait-ce le daim ?

MEGACEROS HIBERNICUS

Canon comprimé latéralement, pourvu d'un profond sillon antérieur.

Longueur	355 ^{mm}
Épaisseur d'avant en arrière	5 ^{cm}
Largeur vers le milieu	35 ^{mm}
Largeur au niveau des trochlées	70 ^{mm}

Ce canon, d'après sa compression latérale, ne peut appartenir qu'à un cervidé; d'autre part, ses dimensions concordent avec celles du *Megaceros hibernicus*. Cuvier, *Ossements fossiles*, édit. 1835, t. VI, p. 170, donne pour les canons du cerf à bois gigantesques de l'Université d'Edimbourg, trouvé dans l'île de Man, 33^{cm} (métacarpiens) et 35^{cm} (métatarsiens). Celui de Saint-Aubin est donc au moins égal.

Des astragales, l'un de 80^{mm} de longueur sur 50^{mm} de largeur, l'autre de 85 sur 63, peuvent appartenir à cette espèce. Sur un cerf ordinaire, l'astragale a 48^{mm}, tandis que Cuvier donne 76^{mm} pour la longueur de l'astragale de *Megaceros*.

BOVIDÉS

Un bovidé de grande taille existe à Saint-Aubin. En l'absence de la tête et des cornes, je ne puis dire s'il s'agit du *Bosprimigenius* ou du *Bison europæus*. Des molaires, une deuxième phalange se rapportent à cet animal. Une dernière molaire supérieure a 52^{mm} d'avant en arrière, tandis que la même dent mesurée chez le bœuf n'a donné que 30^{mm}. Pour une avant-dernière molaire inférieure, j'ai trouvé 5^{cm} contre 27^{mm} chez le bœuf ordinaire et pour la dernière 47^{mm} contre 35. Une incisive a 19^{mm} de droite à gauche. Hauteur du fût d'une molaire du milieu, 50^{mm}. Un astragale de 95^{mm} de longueur se rapporte au même animal.

Des dents et ossements divers de ruminants doivent provenir des espèces ci-dessus mentionnées.

OISEAUX

Quelques débris.

EMPLACEMENT ET DISPOSITION DE LA STATION

La station est située le long de la route de Saint-Aubin à Nolay, à environ 2^{km} du village. Elle est à quelques mètres au-dessus du fond du vallon, le long d'un coteau exposé au S.-E. Ça et là, le bathonien moyen dolomitique s'égrène et se creuse, tandis que dans la masse, certains bancs plus durs restent en surplomb. C'est un abri ainsi formé que l'homme quaternaire avait choisi pour y préparer et y consommer à loisir les produits de sa chasse. Le creux qui existait sous la roche en surplomb s'est peu à peu rempli de pierres, de stalagmites, de terre, d'ossements, de cendres, et s'est trouvé entièrement comblé. La terre et les pierres, les blocs éboulés du toit de l'abri, s'avancent en un talus qui se raccorde avec la pente générale du coteau planté en vignes. C'est dans ce talus qu'ont eu lieu les fouilles, qui ont fini par atteindre le fond de la cavité. (Voir la coupe dessinée en tête de la planche.)

Deux foyers consistant en charbon, cendre, ossements carbonnés, étaient étalés au milieu des terres et pierrailles, placés l'un à 1^m50 au-dessus de l'autre. Un troisième se trouvait plus au nord. Des dalles calcaires étaient placées à plat ou obliquement sur les foyers. Elles étaient sans doute, à l'origine, placées verticalement pour abriter le feu, et elles ont été renversées plus tard d'une façon accidentelle. Elles portent encore la trace du feu sous la forme de taches diffuses rouges et blanches, tandis que le fond de la roche est gris.

Tous les animaux dont les restes ont été trouvés apparaissent comme ayant été apportés par l'homme et rien n'autorise à les séparer les uns des autres au point de vue de l'âge géologique. Une défense d'éléphant gisait sur le foyer supérieur et une autre existait encore plus haut. Le remplissage de la dépression est donc bien en entier contemporain du mammoth. Il y a non seulement des défenses, mais des portions considérables de tête, dont on avait probablement extrait la cervelle, des os des membres.

Le mammoth servait de gibier à l'homme qui habitait alors la Bourgogne. Bien que les chevaux et les ruminants fussent vraisemblablement sa chasse favorite, cet autochthone ne reculait pas devant l'attaque des grands et redoutables carnassiers qui peuplaient le pays et il n'en dédaignait pas la chair, puisqu'il en ramenait les cadavres dans son abri. Les restes du grand lion (*felis spelæa*) sont rares; ceux de l'ours sans doute plus abondant et moins malaisé à capturer, se trouvent à profusion. Le loup, le renard, le castor, se dérobaient peut-être plus facilement aux recherches de l'homme, ils ne fournissaient d'ailleurs pas par unité une nourriture aussi copieuse: ils pouvaient à cause de cela être moins fréquemment chassés. D'ailleurs le castor, habitant les rivières, était peut-être plus éloigné de la station.

INSTRUMENTS

Les armes avec lesquelles l'homme attaquait ces animaux et qui ont pu se conserver jusqu'à nous, sont en silex taillé.

Il en est de même des instruments avec lesquels il dépouillait son gibier.

1. — Silex en amande, de 120^{mm} de long sur 75^{mm} de largeur vers le tiers de la longueur; à peu près également convexe sur les deux faces, aucune des deux n'étant d'une seule venue. Il y a des retouches sur les bords de l'une des faces.

2. — Pointes de lance ou de flèche, de forme lancéolée, planes sur une face, à facettes multiples de l'autre côté. La face plane est ordinairement marquée d'un bulbe de percussion. On en trouve de semblables parmi les silex de Solutré.

La fig. 2 représente un silex de ce type, long de 8^{cm}, large de 23^{mm}, de forme plate. Celui de la fig. 3 a 7^{cm} sur 40^{mm}.

3. — Forme plus large et plus épaisse. La fig. 4 représente une pointe plus effilée d'un côté que de l'autre, formée d'une face convexe à facettes nombreuses et d'une face presque plane portant aussi des facettes multiples quoique en moins grand nombre.

Les bords et même l'extrémité la plus pointue ont des profils assez obtus.

5. — Grandes lames étroites, très plates, oblongues ou rectangulaires, à section trapézoïdale ou triangulaire, sans retouches. La fig. 5 représente une lame de ce type, de 41^{cm} de long, sur 15^{mm} de large. Ces couteaux sont identiques à leurs congénères de Solutré.

6. — Raclours à section trapézoïdale, avec une face d'une seule venue, l'autre retouchée surtout à l'extrémité arrondie. Les bords et surtout le bout arrondi sont épais. Celui-ci est recourbé vers la face unie. Fig. 6, longueur 56^{mm}.

7. — Raclour plat à surface triangulaire, avec retouches sur le grand côté, formé d'un biseau à 45°.

8. — Raclour ? en forme de tétraèdre émoussé. Ce silex renferme des cordons flexueux, ronds, de 1^{mm} environ de diamètre, d'origine organique, qui se détruisent parfois en laissant une cavité de même forme qu'on pourrait prendre pour une perforation artificielle.

9. — La présence de quelques nuclei, de médiocre dimension, comme les instruments eux-mêmes, jointe à la multiplicité des éclats de forme mal définie, résidus de taille et non outils, indique que les divers instruments dont il vient d'être question étaient taillés sur place, au moins en partie.

Outre ces silex l'homme a laissé quelques autres traces de son travail. Une canine d'ours, réduite à sa racine, est aiguisée en pointe légèrement recourbée. Elle est usée très obliquement d'un côté sur presque toute sa longueur. Sur le reste du pourtour la surface usée s'avance beaucoup moins. C'est du côté où était la couronne que se trouve la pointe artificielle.

Un autre fragment de canine d'ours pourvu de son émail et séparé de la racine est usé à plat, de façon à se transformer en une pointe effilée à deux faces opposées, légèrement bombées, dont une est la surface naturelle de la dent. Elles se rencontrent sui-

vant une arête tranchante. Les stries de la surface de l'ivoire indiquent qu'il ne s'agit pas d'un éclat, mais d'une surface obtenue par usure et la forme aplatie de cette pointe paraît exclure l'idée qu'elle soit le résultat du frottement de la canine opposée sur celle-ci. Ce pouvait être une pointe de flèche. L'extrême bout est cassé. A la base il y a un talon un peu plus épais que la partie voisine.

Une incisive du même animal porte à son collet un profond sillon transversal produit par usure, n'entourant pas complètement la dent.

Un fragment plat d'os est percé de deux trous ovales rapprochés, de 4^{mm} de grand axe.

Une côte large de 16^{mm} se présente à l'état de tronçon cassé accidentellement à une extrémité. A l'autre bout, il a été usé suivant deux biseaux opposés, aux deux extrémités du grand diamètre de sa section transversale. Comme la substance spongieuse est détruite dans la partie correspondante, les deux tables de l'os s'avancent en un double bec sur une longueur de 12 à 13^{mm}.

Des os percés au milieu paraissent être des extrémités inférieures d'humérus d'animanx de la taille du renard ou du loup, que l'usure dans différentes directions aurait changés de forme et pourvus de nombreuses facettes.

La comparaison des armes et autres instruments de l'homme de Saint-Aubin, avec ceux des gisements classiques suggère les réflexions suivantes. Les formes lancéolées des armes de silex rappellent Solutré. Mais il n'y a pas de pièces aussi grandes, aussi régulièrement dessinées et taillées. Il n'y a pas de flèches à pédoncule, à cran latéral. Au total, le travail paraît moins perfectionné qu'à Solutré. Il n'y a presque pas d'os travaillé; c'est à peine si l'on peut dire que l'os a été attaqué par les instruments de l'homme; il n'y a pas de véritable instrument en os. D'autre part la hache n° 1 rappelle les formes de Saint-Acheul et du Moustier. Mais les silex sont retailés sur les bords, ce qui nous

ramène vers une époque au moins plus récente que le premier de ces gisements. Au total l'âge de cette station ne doit pas s'écarter beaucoup de celui de Solutré dont la faune est d'ailleurs à peu près identique, d'après le mémoire de Ducrost et Lortet (1) et les adjonctions faites dans la session de l'Association française pour l'avancement des sciences, à Lyon. Il serait tout au plus un peu plus ancien.

RÉSUMÉ

L'amas d'ossements de Saint-Aubin renferme les espèces les plus caractéristiques d'une époque quaternaire ancienne. On y trouve, à l'état fossile, les espèces qui ont cessé d'exister : ours, hyène et lion des cavernes. L'éléphant antique ne fait sans doute plus partie de la faune, mais le mammoth est fréquent. Son association avec l'ours des cavernes et en outre avec le renne montre une fois de plus que c'est en vain qu'on voudrait faire de ces trois animaux la caractéristique de trois âges successifs. Le cheval, le cerf ordinaire, un très grand bœuf et un très grand cerf complètent la physionomie de cette faune.

Les vallées de la côte étaient creusées, à l'époque où le Mammoth et l'ours des cavernes les parcouraient, à très peu près comme aujourd'hui.

L'accumulation des ossements est due, non à une inondation, à une catastrophe quelconque, mais à la lente accumulation des résidus de la chasse et de l'alimentation de l'homme, qui paraît avoir chassé à peu près indifféremment les animaux herbivores et les féroces carnassiers.

L'abri de Saint-Aubin est de l'âge de celui de Solutré ou d'un âge à peine plus ancien.

(1) Annales sc. géolog. 1872, t. II ; ann. du Muséum de Lyon.

CREVASSES DES CALCAIRES DE LA CÔTE AUPRÈS DE DIJON

La Chèvre-Morte.

Il y a dans le bathonien de la Côte-d'Or une importante assise de calcaire compacte située au-dessus de l'oolithe miliaire. Cette assise se signale par son aridité. Dans les combes de la Côte elle forme, grâce à sa résistance aux agents atmosphériques, des abruptes dont le rocher se dissimule imparfaitement sous les bois. Elle est dure, homogène, et fournit des blocs de pierre de taille de toutes dimensions, exploitée sur une large échelle dans les carrières de Comblanchien. Elle est traversée par le chemin de fer entre Dijon et Plombières sur la majeure partie du parcours entre ces deux stations et elle forme les escarpements qui dominant la route de Plombières vers la Chèvre-Morte. Dans ce quartier, elle est coupée par de très nombreuses fissures nord sud, parallèles à la ligne suivant laquelle le jurassique s'est brisé pour former la côte à l'ouest et s'abîmer, du côté est, bien au-dessous de la plaine de la Saône. Ces innombrables tressaillements donnent passage à travers la masse rocheuse aux eaux qui proviennent des pluies, ce qui explique à la fois l'aridité des coteaux et la présence de sources limpides et abondantes vers le niveau de la grande route. Ils ont aussi pour effet de rendre la pierre impropre à la taille. Elle n'est même guère utilisée comme moellon ; seulement plusieurs carrières sont ouvertes pour la préparation de matériaux d'empierrement. Les travaux d'une de ces carrières ont mis à nu en 1890 une brèche osseuse formée dans une poche que les eaux ont creusée dans le calcaire par leur circulation prolongée.

Les plus grandes dimensions de cette poche sont d'environ 4^m dans le sens vertical, 2^m de l'est à l'ouest, 4^m du nord au sud.

Elle était remplie de pierres irrégulièrement reliées par une terre rougeâtre et quelques incrustations calcaires. Au milieu de ces décombres étaient disséminés des ossements dont M. Lory, avoué à Dijon, voulut bien me faire connaître l'existence, en les donnant généreusement à la faculté. Dans les ossements présentés par M. Lory, je reconnus immédiatement des restes de la faune quaternaire, car il y avait des molaires de Mammouth, en même temps que des dents de cheval et quelques restes d'un ruminant.

Deux ou trois visites personnelles au gisement n'ont pas amené d'autre découverte que celle de quelques débris de campagnol. Voici quelques détails sur les animaux ci-dessus.

ELEPHAS PRIMIGENIUS

Plusieurs molaires, aucune de très grande taille. Fragments de défenses.

Os des membres, dont une tête de fémur de 19^{cm} et demi de diamètre.

EQUUS CABALLUS

Portion de crâne.

Dents de la mâchoire supérieure. L'ivoire forme au côté interne des dents une presque un peu moins étirée d'avant en arrière que chez les chevaux actuels. Les piliers externes sont un peu moins bilobés que chez nos chevaux : c'est comme chez le cheval de Solutré (1). Par rapport au cheval moderne, les lames d'émail sont à peu près également plissées, tout en présentant des dessins légèrement différents, ce qui peut tenir au degré d'usure. Dans son ensemble, toutefois, le dessin est plus simple, à contours plus arrondis. A en juger par les dents, l'animal était de taille médiocre. Toutefois ces dents sont plus fortes que celles d'un cheval quaternaire de la caverne de Bize (Aude) auquel j'ai pu la comparer, tout en ayant l'émail plus fin. La bilobation des piliers ex-

(1) Depéret : *Quelques Mammifères des alluvions préglaciaires de Sathonay*, Lyon, sept. 1884.

térieurs est tantôt plus, tantôt moins indiquée que chez ce dernier.

DAIM? CERVUS DAMA?

Canon postérieur droit, long et grêle, très comprimé sur les côtés, dans le haut. Par sa forme élancée et sa taille intermédiaire entre celles du chevreuil et du cerf ordinaire, ce canon paraît se rapporter au daim. — Les dimensions sont : longueur 212^{mm}, épaisseur en haut 23^{mm}, épaisseur immédiatement au-dessus des trochlées 12^{mm}; largeur au milieu 13^{mm}.

Canon antérieur droit, fragment.

Les deux astragales du même animal ont 44^{mm} de long.

Extrémité inférieure d'humérus droit.

Extrémité supérieure de radius droit.

CAMPAGNOL : ARVICOLA RUTILUS Pallas.

Les deux moitiés d'une mâchoire inférieure paraissent appartenir à cette espèce, d'après la taille et d'après la conformation de la première molaire (1).

La cause de l'accumulation des ossements dans la brèche de Chèvre-Morte, en l'absence complète de restes de l'industrie humaine, reste obscure.

Les Perrières.

Les carrières des Perrières, aux portes de Dijon, et comme le gisement précédent, à l'ouest de la ville, sont ouvertes dans le bathonien supérieur. Le calcaire, au lieu d'être sublithographique et blanc, comme le précédent, est grenu, spathique, et roux ou bleuâtre. Des lits marneux alternent; les parties purement calcaires sont parcourues de fissures parfois élargies en poches. Des ossements ont été rencontrés dans ces cavi-

(1) Voir Trouessart, *les Petits Mammifères de la France*, feuille des jeunes naturalistes, 12, 13.

tés. Une mâchoire inférieure de cerf et un crâne de loup, ont été extraits de la carrière Bacquin, il ya trois ans, et déposés au musée de la ville. La longueur du crâne, des alvéoles des incisives à la crête occipitale, est de 255 millimètres. Un vieux loup mâle tué dans la Côte-d'Or m'a donné 242^{mm}.

DANS LA PLAINE

Sablère de Curtil, près Beaune.

La sablière près du chemin de fer, à Curtil, au sud de Beaune, s'est manifestée comme une station quaternaire. M. Durand, professeur à l'école d'agriculture de Beaune, y a recueilli : *Cervus* de la taille de *l'elaphus*, molaires supérieures et inférieures ; fragments d'os carbonisés ; nucleus de silex gris translucides, à pâte fine ; un râcloir en silex, plat, rectangulaire, tranchant sur trois côtés, finement ébréché sur le petit.

Le musée de Beaune possède de cette station une défense de mammoth, grêle, à double courbure, de 1 mètre 83 de longueur, venant de 2 mètres de profondeur au maximum. L'homme a séjourné sur ce point à l'époque du mammoth (ou peut-être de l'éléphant antique ?), puisque nous trouvons avec des débris d'éléphant des silex taillés et des traces de feu. C'était une station en plein air, où l'homme vivait peut-être abrité par des huttes de branchages.

Lit de la Saône.

On sait que les dragages qui se font dans la Saône pour l'extraction des sables et graviers siliceux, ramènent assez fréquemment des molaires d'éléphant et de cerf ordinaire. Le *Rhinoceros tichorhinus* y a été trouvé : une molaire supérieure figure dans le musée de la ville de Dijon (1).

(1) Des molaires inférieures de Rhinocéros viennent d'Alise-Sainte-Reine. Deux portions inférieures de très forts bois de cerf, à 2 andouillers basilaire, viennent de la même localité, mais j'ignore s'ils sont du même gisement.

Plusieurs bois que l'ensemble de leurs caractères permet d'attribuer au cerf élaphe sont remarquables par la présence de deux andouillers basilaire plus ou moins contigus, malgré leur petite taille. Il en est de même à Saint-Aubin. Ce caractère se retrouve dans notre cerf commun, mais seulement sur des bois plus forts. Il paraît y avoir là une race distincte : peut-être le *C. canadensis*.

Le renne est moins commun et a été peut-être moins remarqué, aussi je crois devoir noter spécialement sa présence d'après une perche bien caractérisée, à andouillers plats. Cette pièce, recueillie par feu Texier, architecte de la ville de Beaune, dans les environs de Maxilly-sur-Saône, est actuellement déposée à la Faculté des Sciences.

J'ai trouvé dans le musée de la ville, au milieu d'autres bois de cerfs venant de la Saône, une empaumure, probablement de cerf élaphe, percée d'un trou rond, d'un diamètre de 2 centimètres environ, du type dit « bâton du commandement ». Cette pièce mérite d'avoir sa place à part, comme témoin de l'ancienne industrie humaine.



EXPLICATION DE LA PLANCHE

Coupe de l'abri de Saint-Aubin :

- a.* — Terre et ossements : 1^m50, vers l'entrée de la grotte.
b. — Foyer avec os carbonisés et défense d'éléphant : 20^{cm}.
c. — Stalagmite peu épaisse, irrégulière, en pente vers le fond.
d. — Eboulis de roche, ossements ; 2^e foyer à environ 1^m50 sous le premier. La roche de fond est à environ 3^m sous le 1^{er} foyer.
e. — Partie postérieure de la grotte remplie de terre à peu près sans os.
 La cavité se rétrécit rapidement dans le fond.
f. — Eboulis superficiels, de 60 à 80^{cm}.

Figure 1. — Bois de renne.

β . — Section au milieu de *e d*.

γ . — Section entre *a* et *e*.

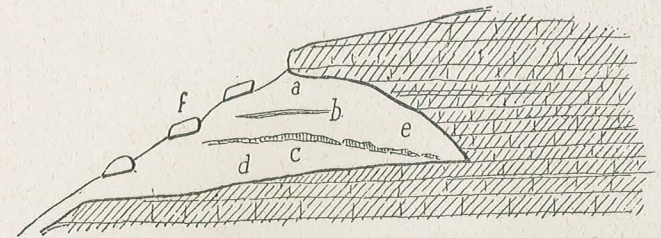
Fig. 2. — Silex taillé.

Fig. 3^a. — Silex vu à plat, 3^b le même vu par la base; 3^c, le même vu par côté.

Fig. 4^a. — Silex vu à plat, 4^b section transversale du même, par le milieu.

Fig. 5. — Lame de silex.

Fig. 6. — Racloir en silex : 6^a par dessus, 6^b par côté, 6^c par dessous.



Coupe de l'abri de Saint-Aubin

